



Québec, le 3 juin 2013

Monsieur Christian Dubé
Député de Lévis
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Député,

La présente fait suite à votre question au feuillet du 7 mai dernier concernant les compressions budgétaires dont celles de 920 M\$ évoquées par diverses sources médiatiques.

Comme vous le savez sans doute, à l'automne 2012, les ministères avaient indiqué des dépassements de 924 M\$ pour l'exercice 2012-2013 auxquels s'ajoutaient des risques de 159 M\$, pour un total de 1 083 M\$.

Afin de respecter l'objectif de dépenses 2012-2013 et de résorber ces dépassements anticipés, le Conseil du trésor a procédé à une suspension du droit d'engager des crédits de 341 M\$. En outre, les ministères ont identifié des mesures d'économie de 433 M\$ en plus de gérer leurs risques. Finalement, des périmés de fin d'exercice de 150 M\$ ont été escomptés.

Pour l'exercice financier 2013-2014, des mesures devant permettre de respecter l'objectif de dépenses ont été identifiées, notamment :

- Une cible d'économie de 200 M\$ doit être réalisée par les ministères en cours d'exercice;
- Certains projets dont des mesures du Discours sur le budget des exercices antérieurs ont été reportés ou étalés aux prochains exercices;

...2

- Les ministères doivent autofinancer l'indexation salariale de 1,75 % applicable au 1^{er} avril 2013;
- Au régime d'assurance médicaments, la règle voulant qu'un médicament soit remboursé à son plein prix pendant 15 ans à compter de son inscription sur la liste des médicaments a été abolie et le mécanisme d'indexation des prix des médicaments innovateurs a été révisé;
- Le régime de péréquation scolaire sera également révisé afin de le rendre plus équitable entre les commissions scolaires;
- L'aide aux entreprises a aussi été revue.

Par ailleurs, il revient à chaque ministre de prendre les moyens pour respecter l'enveloppe budgétaire que le gouvernement lui a assignée.

Finalement, une cible d'économie de 200 M\$ est attendue des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux afin qu'ils contribuent au retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Il me fera plaisir d'aborder plus longuement ces questions avec vous au cours des prochains mois, notamment lors de l'étude des crédits à l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



STÉPHANE BÉDARD